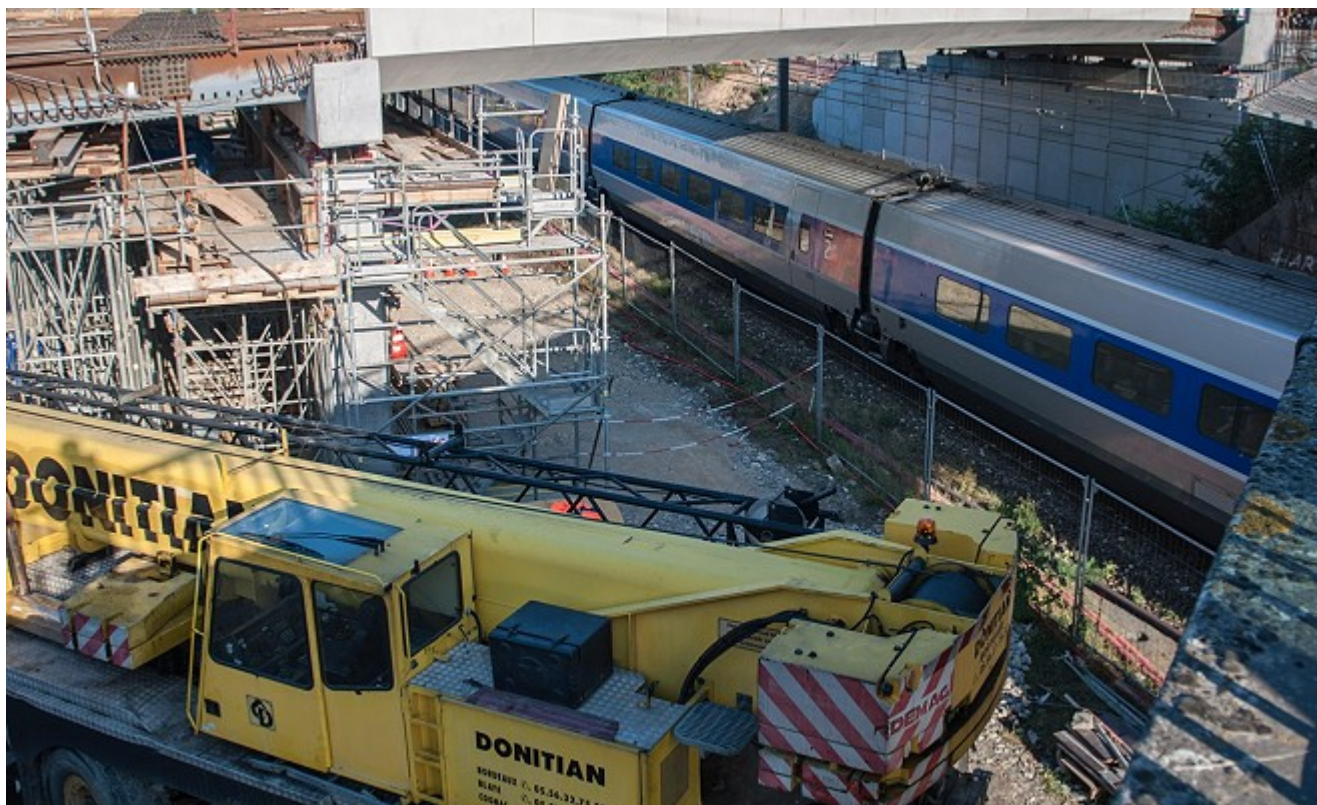


Politique | LGV Bordeaux-Toulouse : l'enquête publique débutera en juin 2014



Récemment, le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, a officialisé la future mise en service de la LGV Bordeaux-Toulouse en 2024 et de la LGV Bordeaux-Dax en 2027. Mais, de nombreuses questions restaient en suspens. Mécontents, les élus l'ont fait savoir. Michel Delpuech, préfet de la région Aquitaine, a donc tenu jeudi 7 novembre avec Réseau Ferré de France et les services de l'Etat concernés une réunion pour faire le point sur le Grand Projet ferroviaire du Sud Ouest (GPSO).

Le préfet d'Aquitaine l'a confirmé hier. Les enquêtes publiques pour les LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax seront lancées dès le mois de juin 2014 pour une durée de 4 à 8 semaines. Si l'on en croit RFF, ces enquêtes publiques concerneront 113 communes. Ensuite, les commissaires enquêteurs disposeront d'un délai d'un mois pour remettre leurs conclusions. Il restera un après, aux préfets pour signer les déclarations d'utilité publiques pour la sortie de Toulouse et celle de Bordeaux, ce qui nous mène à la fin de l'été 2015. Il faudra enfin attendre le décret du Conseil d'Etat, qui devrait intervenir au printemps 2016.

L'Europe au secours de GPSO ? Mais, Michel Delpuech est bien conscient "qu'il pourra y avoir des recours" et sera vigilant à ce que les procédures ne prennent pas de retard. C'est une certitude quand on sait que les acquisitions foncières concernent 4 800 hectares et 400 bâtis sur 5 départements... Ceci dit, il y a aussi encore quelques incertitudes financières. L'écotaxe devait alimenter l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF). Avec sa suspension, c'est un budget non négligeable qui disparaît. Mais, le préfet compte sur l'Europe pour faire face, car les lignes Bordeaux-Dax et Dax-Espagne font partie d'un des neuf futurs corridors prioritaires de transport européen.



Nicolas César

